

Aéroport de Québec inc.
États financiers
au 31 décembre 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État du résultat global	5
État des variations des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
État de la situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 36

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux administrateurs de
Aéroport de Québec inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Aéroport de Québec inc. (ci-après l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états du résultat global, des variations des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Québec
Le 16 février 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119912

Aéroport de Québec inc.

État du résultat global

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits		
Atterrissage et aérogare	12 192 025	4 811 034
Frais d'améliorations aéroportuaires	17 935 132	4 861 640
Concessions	3 678 081	1 446 769
Locations	3 824 114	3 519 626
Stationnements	6 084 521	2 195 398
Services et recouvrements	6 510 169	2 738 833
Sûreté et sécurité	3 904 949	1 310 725
Autres produits	891 220	246 508
	<u>55 020 211</u>	<u>21 130 533</u>
Charges		
Charges au titre des avantages du personnel (note 14)	13 869 181	9 753 387
Loyer	3 141 915	
Biens et services (note 17)	18 111 631	6 670 042
En-lieu de taxes	4 860 264	3 919 478
Amortissement des immobilisations corporelles	21 811 963	21 912 960
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 283 936)	(5 295 620)
Perte de valeur des actifs financiers (note 7 et note 18)	175 418	679 547
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles		1 880 824
	<u>56 686 436</u>	<u>39 520 618</u>
Résultat opérationnel	(1 666 225)	(18 390 085)
Produits financiers (note 17)	1 979 706	1 357 900
Charges financières (note 17)	<u>(13 106 168)</u>	<u>(12 548 711)</u>
Résultat net	(12 792 687)	(29 580 896)
Autre élément du résultat global		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement en résultat net		
Réévaluation du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies	<u>240 300</u>	<u>(11 200)</u>
Résultat global	<u>(12 552 387)</u>	<u>(29 592 096)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Aéroport de Québec inc.

État des variations des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

	Résultats cumulés	Cumul de l'autre élément du résultat global	Total des actifs nets
	\$	\$	\$
Soldes au 1er janvier 2022	87 762 972	(2 118 600)	85 644 372
Résultat net	(12 792 687)		(12 792 687)
Réévaluation du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies		240 300	240 300
Résultat global			(12 552 387)
Soldes au 31 décembre 2022	<u>74 970 285</u>	<u>(1 878 300)</u>	<u>73 091 985</u>
Soldes au 1er janvier 2021	117 343 868	(2 107 400)	115 236 468
Résultat net	(29 580 896)		(29 580 896)
Réévaluation du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies		(11 200)	(11 200)
Résultat global			(29 592 096)
Soldes au 31 décembre 2021	<u>87 762 972</u>	<u>(2 118 600)</u>	<u>85 644 372</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Aéroport de Québec inc.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(12 792 687)	(29 580 896)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 811 963	21 912 960
Amortissement des produits reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 283 936)	(5 295 620)
Amortissement des coûts de transaction	150 999	122 861
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(24 690)	(1 400)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles		1 880 824
Perte sur la radiation d'un effet à recevoir (note 18)		413 461
Passif net au titre du régime de retraite à prestations définies	41 100	18 335
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 20)	<u>2 230 726</u>	<u>(1 553 790)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	<u>6 133 475</u>	<u>(12 083 265)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(51 951 757)	(91 923 303)
Encaissements de dépôts à terme	63 795 909	55 275 832
Encaissements des effets à recevoir	116 667	116 667
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 942 435)	(3 172 984)
Cessions d'immobilisations corporelles	<u>62 474</u>	<u>1 400</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(919 142)</u>	<u>(39 702 388)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts		50 000 000
Remboursements d'emprunts	(2 250 000)	(2 250 000)
Coûts de transaction	(1 445)	(671 966)
Remboursements de l'obligation locative	<u>(115 601)</u>	<u>(10 767)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(2 367 046)</u>	<u>47 067 267</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	2 847 287	(4 718 386)
Encaisse au début	<u>4 485 616</u>	<u>9 204 002</u>
Encaisse à la fin	<u>7 332 903</u>	<u>4 485 616</u>

Au cours de l'exercice, l'entité a versé des intérêts totalisant 12 994 304 \$ (12 347 666 \$ en 2021) et a encaissé des intérêts totalisant 1 392 531 \$ (1 513 343 \$ en 2021).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Aéroport de Québec inc.

État de la situation financière

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Courants		
Encaisse	7 332 903	4 485 616
Dépôts à terme (note 18)	57 760 427	57 204 579
Débiteurs (note 7)	8 414 685	5 475 519
Subventions à recevoir (note 8)	3 662 782	4 062 502
Effets à recevoir (note 18)	116 667	116 667
Fournitures en stock	1 997 085	1 852 578
Frais payés d'avance	794 420	702 532
	<u>80 078 969</u>	<u>73 899 993</u>
Non courants		
Dépôts à terme (note 18)	27 600 000	40 000 000
Effets à recevoir (note 18)	1 275 000	1 391 667
Subventions à recevoir (note 8)	24 214 798	27 579 216
Immobilisations corporelles (note 9)	418 092 735	429 605 654
	<u>471 182 533</u>	<u>498 576 537</u>
	<u>551 261 502</u>	<u>572 476 530</u>
PASSIF		
Courants		
Créditeurs (note 10)	17 447 145	14 466 600
Produits reportés	2 610 847	2 765 712
Dépôts de clients		55 000
Emprunts (note 12)	5 606 498	6 014 138
Obligation locative (note 15)	216 312	118 830
	<u>25 880 802</u>	<u>23 420 280</u>
Non courants		
Emprunts (note 12)	350 125 368	355 582 312
Obligation locative (note 15)	395 484	608 567
Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	101 060 849	106 344 785
Dépôts de clients	697 614	667 614
Passif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 14)	9 400	208 600
	<u>452 288 715</u>	<u>463 411 878</u>
	<u>478 169 517</u>	<u>486 832 158</u>
ACTIFS NETS		
Résultats cumulés et cumul de l'autre élément du résultat global	<u>73 091 985</u>	<u>85 644 372</u>
	<u>551 261 502</u>	<u>572 476 530</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



André Boulanger, IAS.A, M. Sc. A., B. Sc. A
Président du conseil d'administration



Marjolaine Giasson, CPA, MBA, ASC
Présidente du comité d'audit

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Aéroport de Québec inc. (AQi), régie en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, est une entité sans capital-actions et à but non lucratif exonérée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est responsable de la gestion, de l'exploitation, de l'entretien et du développement de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec (« YQB ») en vertu d'un bail foncier signé le 27 octobre 2000 avec le gouvernement du Canada, dont la durée est de 60 ans avec une option de renouvellement pour une période additionnelle de 20 ans.

Le siège social de AQi est situé au 505, rue Principale, Québec (Québec) G2G 0J4.

2 - MODIFICATION D'ESTIMATIONS COMPTABLES

À la suite d'un examen de la durée de vie utile et de l'utilisation prévue des bâtiments, des pistes, chaussées et autres surfaces pavées, de la salle à bagages et du matériel roulant, AQi a changé la période d'amortissement de ces immobilisations. À compter du 1er janvier 2022, certains biens inclus dans ces catégories sont désormais amortis selon de nouvelles périodes d'amortissement, soit des périodes de 10 et 20 ans au lieu de 15 ans pour les bâtiments, de 13 ans au lieu de 15 ans pour les pistes, chaussées et autres surfaces pavées, de 20 ans au lieu de 25 ans pour la salle à bagages ainsi que de 12 ans et 15 ans au lieu de 20 ans pour le matériel roulant. Cette modification a été appliquée de manière prospective et a entraîné une augmentation de la dépense d'amortissement de 432 840 \$ au cours de l'exercice.

3 - GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de AQi ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la devise fonctionnelle de AQi.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été approuvés le 16 février 2023 par le conseil d'administration, qui a également approuvé leur publication.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Généralités

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées dans les IFRS en vigueur au 31 décembre 2022. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Fournitures en stock

Les fournitures en stock sont évaluées au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque AQi devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Actifs financiers

À l'exception des créances clients qui ne comportent pas une composante financement importante et qui sont évaluées au prix de transaction selon l'IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Pour les périodes considérées, tous les actifs financiers de AQi sont classés dans la catégorie au coût amorti.

Le classement dépend à la fois du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, à l'exception de la perte de valeur des actifs financiers, qui est présentée dans les charges.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur, le cas échéant. L'actualisation est omise si son effet n'est pas significatif. L'encaisse, les dépôts à terme, les créances clients, les intérêts courus à recevoir, les subventions à recevoir et les effets à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les créances clients, les intérêts courus à recevoir et les effets à recevoir doivent être soumis aux dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le modèle des pertes de crédit attendues utilise des informations de nature prospective. Pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des pertes de crédit attendues, AQi doit tenir compte de plusieurs informations, notamment des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

AQi utilise une méthode simplifiée pour comptabiliser les créances clients, les intérêts courus à recevoir et les effets à recevoir, ainsi que pour inscrire la correction de valeur des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Celles-ci correspondent aux insuffisances attendues des flux de trésorerie contractuels en tenant compte du potentiel de défaillance à tout moment pendant la durée de vie de l'instrument financier. AQi se sert de l'expérience passée, d'indicateurs externes et d'informations prospectives pour calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de calcul.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

AQi évalue la dépréciation des créances clients sur une base collective puisqu'elles partagent des caractéristiques relatives au risque de crédit, étant donné qu'elles sont regroupées selon le nombre de jours écoulés depuis le moment où elles sont en souffrance. Se reporter à la note 18 pour une analyse détaillée de la façon dont les dispositions en matière de dépréciation d'IFRS 9 sont appliquées.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, le cas échéant, ajustés en fonction des coûts de transaction.

Les passifs financiers de AQi comprennent les fournisseurs, les intérêts courus à payer, les dépôts de clients et les emprunts. Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

Contrats de location

Contrats de location de AQi conclus en tant que preneur

AQi apprécie si tout contrat conclu est ou contient un contrat de location. Un contrat de location est défini comme étant un contrat, ou une partie d'un contrat, par lequel est cédé le droit d'utiliser un bien (le bien sous-jacent) pour un certain temps moyennant une contrepartie.

– Évaluation et comptabilisation des contrats de location conclus en tant que preneur :

À la date de début du contrat de location, AQi comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative à l'état de la situation financière. L'actif au titre de droits d'utilisation est évalué au coût diminué de l'amortissement et des pertes de valeur cumulés. Le coût comprend le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux engagés par AQi, s'il y a lieu, une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien à la fin du contrat de location et, le cas échéant, les paiements de loyers versés avant la date de début du contrat de location, déduction faite de tout avantage incitatif reçu. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur la durée du contrat de location ou sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent si celle-ci est plus courte.

À la date de début, AQi évalue l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux, ou, sinon, au taux d'emprunt marginal de AQi. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux (comme les paiements de loyers fondés sur un pourcentage des produits de AQi) ne sont pas pris en compte dans l'évaluation initiale de l'obligation locative et de l'actif.

L'obligation locative et l'actif au titre de droits d'utilisation sont révisés pour tenir compte de tout événement entraînant une réévaluation ou une modification du contrat de location.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

AQi a choisi de se prévaloir des mesures de simplification permises pour comptabiliser les contrats à court terme et les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Par conséquent, plutôt que de comptabiliser un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative, AQi comptabilise les paiements liés à ces contrats de location en charges à l'état du résultat global de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

À l'état de la situation financière, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et sont classés de la même manière que les immobilisations corporelles. L'obligation locative est présentée distinctement à titre d'obligation locative.

Contrats de location de AQi conclus en tant que bailleur

À titre de bailleur, AQi classe ses contrats de sous-location soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement.

Un contrat est classé à titre de contrat de location-financement s'il a pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif au titre de droits d'utilisation sous-jacent; sinon, il est classé à titre de contrat de location simple. Dans ce dernier cas, les loyers de locaux pour bureaux et les loyers de terrains sont constatés linéairement sur la durée des baux correspondants.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur ultérieures, le cas échéant. Le coût inclut les charges qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction de l'actif et les coûts de démantèlement ou d'enlèvement de l'actif.

Les immobilisations corporelles en cours sont transférées à leur catégorie respective seulement quand elles sont prêtes à être mises en service, soit quand l'actif est en place, les conditions sont réunies et la direction estime que l'actif peut être exploité comme prévu.

AQi capitalise au coût des immobilisations corporelles les intérêts sur ses emprunts ainsi que les frais accessoires, jusqu'à ce que la direction estime que l'immobilisation corporelle y afférente est prête à être mise en service.

Les parties d'un investissement dont le coût est significatif par rapport à l'ensemble de l'investissement total sont amorties séparément quand la vie utile de ces parties diffère de la vie utile de l'ensemble de l'investissement.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée des immobilisations corporelles. Les périodes d'amortissement sont les suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	3, 8, 10, 15, 20, 25 et 40 ans
Améliorations locatives	5 et 15 ans
Pistes, chaussées et autres surfaces pavées	3, 8, 13, 15, 25 et 40 ans
Machinerie et équipement	
Aérogare	5, 10 et 25 ans
Salle de bagages	5, 10, 20 et 25 ans
Autres	5, 10, 15 et 25 ans
Équipement informatique	3, 5, 7 et 10 ans
Matériel roulant, mobilier et agencements	5, 10, 12, 15 et 20 ans

Dans le cas des actifs au titre de droits d'utilisation, les durées d'utilité attendues sont déterminées en fonction des autres actifs similaires détenus ou de la durée du contrat de location, si cette dernière est plus courte.

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont inscrites aux livres lorsqu'il existe une assurance raisonnable que AQi a satisfait aux exigences des ententes et que l'encaissement est probable. Les subventions sont inscrites au passif et amorties au même rythme que les immobilisations corporelles s'y rattachant.

Les estimations importantes à l'égard de la valeur résiduelle et de la durée d'utilité sont revues au besoin, mais au moins une fois l'an.

Le gain ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les autres produits ou dans les autres charges.

Test de dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

Les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'une immobilisation corporelle excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs et elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Toutes les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable de l'actif excède sa valeur comptable.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont inscrits dans le coût de l'actif pendant la période nécessaire pour préparer l'actif en vue de son utilisation.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés et sont présentés dans les charges financières (se reporter à la note 17).

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes est comptabilisée en réduction des charges afférentes au cours de l'exercice où elles sont engagées, à la condition que AQi soit raisonnablement certaine que celle-ci se matérialisera.

Puisque l'aide gouvernementale découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées suivant l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Constatation des produits des activités ordinaires

Pour déterminer si elle doit comptabiliser des produits des activités ordinaires, AQi suit les cinq étapes suivantes :

1. Identification du contrat conclu avec un client;
2. Identification des obligations de prestation;
3. Détermination du prix de transaction;
4. Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation;
5. Comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies (ou à mesure qu'elles sont remplies).

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou de la contrepartie à recevoir pour les biens vendus et les services fournis, excluant les taxes de vente, les rabais et les remises.

Les produits provenant des activités aéroportuaires, composés surtout des droits d'atterrissage et des redevances générales d'aérogare, sont gagnés principalement auprès des sociétés aériennes et sont constatés selon les atterrissages.

Les produits relatifs aux frais d'améliorations aéroportuaires, les produits de services et recouvrements et les produits de sûreté et sécurité sont basés sur le nombre de passagers embarqués par les sociétés aériennes. Ces produits sont comptabilisés au moment des embarquements.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les loyers provenant des concessionnaires sont comptabilisés linéairement sur la durée des baux et, dans certains cas, sont calculés en pourcentage des ventes des concessionnaires, sujets à des loyers minimaux garantis.

Les produits de stationnements sont constatés selon l'utilisation des lieux.

Les produits d'intérêts sont constatés, lorsque gagnés, d'après le nombre de jours de détention du placement.

Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

Depuis la privatisation de AQi le 1er novembre 2000, cette dernière offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Les employés qui étaient en poste au moment de la privatisation participent à un régime à prestations définies.

Le régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel AQi verse des cotisations définies à une entité indépendante. AQi n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies. Les contributions au régime sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants des membres du personnel sont reçus.

Le régime à prestations définies dont AQi est le promoteur détermine le montant que recevra un membre du personnel à titre de prestations de retraite en fonction de la durée du service et du salaire de fin de carrière. AQi conserve l'obligation juridique de verser les prestations même lorsque des actifs destinés au financement du régime à prestations définies ont été mis de côté.

AQi comptabilise ses obligations découlant de son régime à prestations définies ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. À cette fin, AQi a adopté les méthodes suivantes :

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, avec projections de salaires, à partir des hypothèses les plus probables de la direction, notamment la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- La charge de l'exercice relativement au coût des prestations définies est comptabilisée en résultat net pour la portion relative au coût des services et aux intérêts nets sur le passif net au titre du régime de retraite à prestations définies, et en autres éléments du résultat global pour la portion relative aux réévaluations du passif net au titre du régime de retraite à prestations définies. Les réévaluations comprennent les écarts actuariels et toute variation de l'effet du plafond de l'actif, le cas échéant.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les créditeurs et sont évalués au montant non actualisé que AQi s'attend à payer en raison des droits inutilisés.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provisions et passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de AQi et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux charges estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que AQi a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

5 - NORMES ET INTERPRÉTATIONS NOUVELLES OU RÉVISÉES

Modification comptable future

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et des modifications des normes existantes ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) ou l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), mais elles ne sont pas encore en vigueur, et AQi ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de AQi au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Les nouvelles normes ainsi que les modifications et interprétations des normes existantes qui n'ont pas été adoptées par anticipation ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers de AQi.

6 - JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION ET ESTIMATIONS

Jugements importants de la direction dans l'application de méthodes comptables

Lors de la préparation des états financiers, la direction pose des hypothèses, porte des jugements et effectue des estimations quant à la reconnaissance et à la mesure des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats futurs sont susceptibles d'être différents de ces hypothèses et estimations, et ils seront rarement exactement les mêmes dans la réalité. Ces jugements, hypothèses et estimations sont décrits ci-dessous.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

6 - JUGEMENTS IMPORTANTS DE LA DIRECTION ET ESTIMATIONS (suite)

Incertitude relative aux jugements, hypothèses et estimations

L'information sur les jugements, hypothèses et estimations significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

– Durées d'utilité des actifs amortissables :

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de clôture en fonction de l'utilité prévue de ces actifs. Les valeurs comptables sont détaillées à la note 9. Les résultats réels peuvent toutefois être différents dans les faits, et ce, pour diverses raisons, telles qu'une usure prématurée, une capacité insuffisante, des changements réglementaires, etc.

– Passif au titre du régime de retraite à prestations définies :

La direction procède à une estimation annuelle de l'obligation au titre des prestations définies avec le soutien d'actuaire indépendants. Le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation des taux standards d'inflation et de mortalité, ainsi que des futures augmentations de salaire.

– Provisions et passifs éventuels :

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ce passif implique des jugements et des estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont une source d'incertitude quant aux estimations.

Jugements posés relativement aux méthodes comptables appliquées

– Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients :

La direction a usé de son jugement pour déterminer si la présentation des produits de frais d'améliorations aéroportuaires devrait se faire au brut ou au net des frais de gestion chargés par les compagnies aériennes. L'un des éléments qui renforcent la position de AQi est que le contrat de service est conclu avec les compagnies aériennes et non avec les passagers. La direction juge donc que le montant qu'elle s'attend à recevoir est bien le montant net des frais de gestion, et non le montant brut payé par les passagers. La présentation au net est ainsi celle qui est jugée la plus pertinente dans ces circonstances.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

7 - DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Courants		
Créances clients, montant brut	7 999 476	5 401 492
Provision pour pertes de crédit attendues (note 18)	(595 537)	(437 553)
Créances clients, montant net	7 403 939	4 963 939
Autres subventions à recevoir	355	88 364
Intérêts courus à recevoir	1 010 391	423 216
	<u>8 414 685</u>	<u>5 475 519</u>

Tous les montants sont encaissables à court terme. La valeur comptable nette des créances clients et des intérêts courus à recevoir est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur.

Le montant de perte de valeur afférente aux créances clients est de 175 418 \$ pour l'exercice (266 086 \$ en 2021).

8 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

AQi a obtenu des subventions de 36 245 589 \$ pour la réalisation des travaux de réfection de l'aérogare terminés en 2008. De ce montant, une subvention de 15 000 000 \$ est attribuée au remboursement des obligations de série B. Au 31 décembre 2022, la subvention totale de 15 000 000 \$ (14 500 000 \$ au 31 décembre 2021) a été versée directement par le subventionneur à cet égard. La subvention à recevoir portait intérêt au taux de 4,77 % et a été appliquée en réduction de la dette par versements trimestriels de 250 000 \$.

AQi a également obtenu une subvention de 50 000 000 \$ pour la réalisation des travaux d'agrandissement et de réfection de l'aérogare. Cette subvention sert à rembourser les obligations de série D. Au 31 décembre 2022, un montant de 22 420 784 \$ (19 156 646 \$ au 31 décembre 2021) a été versé directement par le subventionneur à l'égard de ces obligations. La subvention à recevoir porte intérêt au taux de 2,8 % et est applicable en réduction de la dette par versements trimestriels de 1 023 419 \$ jusqu'en mai 2030.

De plus, AQi a obtenu des subventions totalisant 3 179 432 \$ (0 \$ en 2021) pour financer la construction de certains projets. De ces montants, une somme totale de 2 881 068 \$ (0 \$ en 2021) a été encaissée.

Les subventions encaissées et celles à recevoir sont comptabilisées sous la rubrique « Produits reportés afférents aux immobilisations corporelles ».

Aéroport de Québec inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022
 (en dollars canadiens)

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et améliorations locatives	Pistes, chaussées et autres surfaces pavées	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Matériel roulant	Mobilier et agencements	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût								
Solde au 1er janvier 2022	279 023 533	145 539 906	91 981 237	27 862 520	15 740 944	7 365 346	22 010 345	589 523 831
Acquisitions et reclassements	2 296 907	2 423 105	20 715 197	710 456	3 069 766	190 457	(19 069 060)	10 336 828
Cessions et radiations	(34 695)		(87 940)		(395 366)	(4 889)		(522 890)
Solde au 31 décembre 2022	281 285 745	147 963 011	112 608 494	28 572 976	18 415 344	7 550 914	2 941 285	599 337 769
Amortissement cumulé								
Solde au 1er janvier 2022	46 474 082	43 609 281	34 586 780	19 921 030	10 643 691	4 683 313		159 918 177
Amortissement	7 727 962	5 471 742	4 981 667	2 345 891	870 340	414 361		21 811 963
Cessions et radiations	(2 200)		(83 385)		(395 366)	(4 155)		(485 106)
Solde au 31 décembre 2022	54 199 844	49 081 023	39 485 062	22 266 921	11 118 665	5 093 519		181 245 034
Valeur comptable au 31 décembre 2022	227 085 901	98 881 988	73 123 432	6 306 055	7 296 679	2 457 395	2 941 285	418 092 735
	Bâtiments et améliorations locatives	Pistes, chaussées et autres surfaces pavées	Machinerie et équipement	Équipement informatique	Matériel roulant	Mobilier et agencements	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût								
Solde au 1er janvier 2021	278 880 293	145 035 864	91 647 789	28 560 657	15 691 937	9 354 506	21 696 797	590 867 843
Acquisitions et reclassements	143 240	504 042	333 448	31 580	56 507	152 891	313 548	1 535 256
Cessions et radiations				(729 717)	(7 500)	(2 142 051)		(2 879 268)
Solde au 31 décembre 2021	279 023 533	145 539 906	91 981 237	27 862 520	15 740 944	7 365 346	22 010 345	589 523 831
Amortissement cumulé								
Solde au 1er janvier 2021	38 919 554	37 937 836	30 067 138	17 553 930	9 994 699	4 530 504		139 003 661
Amortissement	7 554 528	5 671 445	4 519 642	2 894 292	656 492	616 561		21 912 960
Cessions et radiations				(527 192)	(7 500)	(463 752)		(998 444)
Solde au 31 décembre 2021	46 474 082	43 609 281	34 586 780	19 921 030	10 643 691	4 683 313		159 918 177
Valeur comptable au 31 décembre 2021	232 549 451	101 930 625	57 394 457	7 941 490	5 097 253	2 682 033	22 010 345	429 605 654

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

10 - CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fournisseurs	11 780 859	6 967 439
Fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	2 175 899	4 781 506
Taxes à la consommation à payer	542 827	319 364
Salaires, vacances et avantages sociaux à payer	1 825 695	1 237 291
Intérêts courus à payer	1 121 865	1 161 000
	<u>17 447 145</u>	<u>14 466 600</u>

La valeur comptable des créditeurs correspond à une approximation de la juste valeur.

11 - MONTANTS ÉVENTUELS

Passifs éventuels

Diverses réclamations ou actions judiciaires ont été intentées contre AQi au cours de l'exercice ou antérieurement. La direction estime que ces réclamations sont injustifiées et qu'il est peu probable que AQi ait à les régler. Cette évaluation est cohérente avec celle des conseillers juridiques externes indépendants.

12 - EMPRUNTS

Les emprunts sont composés des passifs financiers suivants :

	<u>Courants</u>		<u>Non courants</u>	
	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$	\$	\$
Obligations de série A, 5,12 %, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable par versements trimestriels de 562 500 \$, échéant en avril 2029	2 250 000	2 250 000	12 375 000	14 625 000
Obligations de série B, 4,77 %, remboursables à même une subvention à recevoir par versements trimestriels de 250 000 \$, plus les intérêts, échues au cours de l'exercice		500 000		

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

12 - EMPRUNTS (suite)

	Courants		Non courants	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Obligations de série C, 4,36 %, nettes des frais de transaction de 760 569 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en mai 2045			174 239 429	174 203 402
Obligations de série D, 2,8 %, remboursables à même une subvention à recevoir par versements trimestriels de 1 023 419 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2030	3 356 498	3 264 138	24 222 718	27 579 216
Obligations de série E, 3,42 %, nettes des frais de transaction de 64 898 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en mai 2025			39 935 102	39 911 481
Obligations de série F, 3,25 %, nettes des frais de transaction de 80 011 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en juin 2026			49 919 989	49 895 980
Obligations de série G, 2,94 %, nettes des frais de transaction de 566 870 \$, intérêts payables trimestriellement, capital remboursable à l'échéance en mai 2031			49 433 130	49 367 233
Total de la valeur comptable	5 606 498	6 014 138	350 125 368	355 582 312

En vertu de l'acte relatif à l'émission d'obligations qui énonce et encadre les modalités des obligations, AQi doit préparer et remettre aux porteurs d'obligations des prévisions financières du ratio de couverture du service de la dette pour les quatre trimestres suivant la date de leur préparation lorsque ce ratio est inférieur à 1,25/1. Au cours de l'exercice et à la date de l'état de la situation financière, ce ratio est inférieur à la cible fixée.

Les obligations de séries A, C, E, F et G sont greffées d'un fonds de prévoyance pour le service de la dette et d'un fonds de prévoyance d'exploitation et d'entretien. AQi se conforme aux modalités prévues à l'acte relatif à l'émission d'obligations à l'égard de ces fonds, qui sont constitués de dépôts à terme non courants.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

12 - EMPRUNTS (suite)

De plus, AQi dispose d'une facilité de crédit autorisée auprès d'institutions financières, soit un crédit rotatif de 2 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (6,45 %; 2,45 % au 31 décembre 2021). Cette créance est renégociable annuellement. Un prêt à terme rotatif autorisé de 40 000 000 \$ est également à la disposition de AQi. Celui-ci pourrait être augmenté par tranches de 10 000 000 \$ jusqu'à concurrence de 60 000 000 \$ et porte intérêt au taux des acceptations bancaires plus une prime. Il est renégociable en février 2024.

13 - PRODUITS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Bâtiments et améliorations locatives, pistes, chaussées et autres surfaces pavées, machinerie et équipement	<u>141 665 636</u>	<u>40 604 787</u>	<u>101 060 849</u>
	<u>2021</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Bâtiments et améliorations locatives, pistes, chaussées et autres surfaces pavées, machinerie et équipement	<u>141 665 636</u>	<u>35 320 851</u>	<u>106 344 785</u>

14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges comptabilisées au titre des avantages du personnel se détaillent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Salaires	13 064 119	10 780 521
Avantages sociaux	1 901 322	1 604 850
Régime de retraite à prestations définies	43 700	86 900
Régime de retraite à cotisations définies	504 502	440 878
Allocations de retraite et indemnités de fin d'emploi	139 819	39 003
Aides gouvernementales	<u>(1 784 281)</u>	<u>(3 198 765)</u>
Charges au titre des avantages du personnel	<u>13 869 181</u>	<u>9 753 387</u>

Régime de retraite à prestations définies

Le régime à prestations définies est enregistré au Bureau du surintendant des institutions financières, sous le numéro 57205, en vertu de la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension. Au cours de l'exercice précédent, AQi a transféré les derniers participants actifs de ce régime dans le régime à cotisations définies. Il ne reste aucun participant actif.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

AQi verse les cotisations nécessaires au financement du régime pour combler le déficit. La rente des employés correspond à un pourcentage du salaire des cinq années consécutives de service reconnu aux fins d'admissibilité les mieux rémunérées. L'âge normal de retraite est de 65 ans. Par contre, une date de retraite facultative est possible pour les participants âgés de 60 ans ou plus ayant accompli au moins deux années de service reconnu aux fins d'admissibilité, ainsi que pour les participants âgés de 55 ans ou plus ayant accompli au moins 30 années de service reconnu aux fins d'admissibilité.

AQi est soumise à certains risques liés aux avantages du personnel, dont le rendement des placements, le taux d'actualisation utilisé dans l'évaluation de l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies, l'espérance de vie des participants et l'inflation future. L'administrateur du régime est l'employeur. Celui-ci a pour responsabilité d'établir la politique de placement et d'analyser les changements réglementaires, les prestations, la capitalisation et la situation financière du régime contributif à prestations définies. L'administrateur a confié à un gestionnaire de placements indépendant la gestion des actifs du régime.

À des fins de comptabilisation, AQi évalue ses obligations au titre du régime de retraite à prestations définies et la juste valeur des actifs du régime le 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle complète sur base de capitalisation a été effectuée au 31 décembre 2021 et le résultat a été extrapolé jusqu'au 31 décembre 2022.

Les cotisations d'équilibre requises basées sur l'évaluation actuarielle de 2021 sont de 2 600 \$ (55 500 \$ en 2021).

Les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies pour la période considérée se détaillent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Obligations au titre du régime de retraite à prestations définies au 1er janvier	10 794 000	11 742 100
Coût des services rendus		19 400
Coût financier	336 300	300 100
Cotisations des employés		19 700
Écarts actuariels		
Gain actuariel découlant de l'expérience du régime	(77 300)	(228 000)
Gain actuariel découlant de changements dans les hypothèses financières	(2 002 800)	(584 100)
Prestations versées	(483 500)	(475 200)
Obligations au titre du régime de retraite à prestations définies au 31 décembre	<u>8 566 700</u>	<u>10 794 000</u>

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

Afin de déterminer les obligations au titre de la retraite, les hypothèses actuarielles suivantes ont été utilisées :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	%	%
Taux d'actualisation	5,2	3,2
Taux de croissance de la rémunération	3,1	2,8
Inflation	2,1	1,8

La durée de l'obligation au titre des prestations définies est de 11,3 ans.

Ces hypothèses ont été élaborées par la direction en tenant compte des conseils d'un actuaire indépendant.

Les actifs détenus relativement aux obligations au titre du régime de retraite à prestations définies de AQi peuvent être rapprochés avec le solde d'ouverture à la date de clôture comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	13 116 600	13 719 235
Augmentation des actifs		
Cotisations de l'employeur	2 600	68 565
Cotisations des employés		19 700
Produits d'intérêts	411 500	351 600
	<u>414 100</u>	<u>439 865</u>
Diminution des actifs		
Frais d'administration	37 900	62 900
Rendement des actifs du régime, excluant les produits d'intérêts	3 268 100	504 400
Prestations versées	483 500	475 200
	<u>3 789 500</u>	<u>1 042 500</u>
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre	9 741 200	13 116 600

Les actifs du régime sont dans des unités de fonds communs à stratégie équilibrée.

Les actifs du régime comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux, dont le niveau 1, qui utilise des données sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs auxquels le régime de retraite a accès. Les actifs du régime sont de niveau 1.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

14 - OBLIGATIONS AU TITRE DE LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

La charge au titre du régime de retraite à prestations définies de l'exercice présentée à l'état du résultat global au poste « Charges au titre des avantages du personnel » se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Coût des services rendus		19 400
Intérêts nets	5 800	4 600
Frais d'administration	37 900	62 900
Charge au titre du régime de retraite à prestations définies	43 700	86 900

AQI prévoit de verser des cotisations de 2 600 \$ (55 500 \$ en 2021) au régime de retraite au cours du prochain exercice.

Les obligations au titre du régime de retraite à prestations définies et les actifs du régime peuvent être rapprochés de la façon suivante avec les montants présentés à l'état de la situation financière :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Juste valeur des actifs du régime	9 741 200	13 116 600
Obligations au titre du régime de retraite à prestations définies	8 566 700	10 794 000
Excédent	1 174 500	2 322 600
Effet du plafond de l'actif au titre du régime de retraite à prestations définies	(1 183 900)	(2 531 200)
Passif au titre du régime de retraite à prestations définies	(9 400)	(208 600)

Les hypothèses actuarielles peuvent avoir une incidence importante sur les montants liés aux avantages du personnel.

Le tableau ci-dessous illustre la façon dont des changements qui auraient raisonnablement pu être apportés aux hypothèses actuarielles importantes utilisées au 31 décembre 2022 auraient influé sur l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies à cette même date.

		<u>2022</u>	<u>2021</u>
		Impact sur	Impact sur
		l'obligation au titre	l'obligation au titre
		du régime de	du régime de
		retraite à	retraite à
		prestations	prestations
		définies	définies
		\$	\$
Taux d'actualisation	4,95 % (au lieu de 5,20 %)	238 900	358 000
Taux de croissance des salaires	2,85 % (au lieu de 3,10 %)		
Inflation	1,85 % (au lieu de 2,10 %)	(157 000)	(291 500)

Aéroport de Québec inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022
 (en dollars canadiens)

15 - CONTRATS DE LOCATION

AQi a conclu des contrats de location visant des terrains et du matériel informatique.

Les contrats de location ne sont pas résiliables ou peuvent être résiliés uniquement moyennant le paiement de frais de résiliation considérables. Certains contrats de location comportent une option permettant d'acquérir le bien loué sous-jacent à la fin de la durée du contrat de location ou de renouveler le contrat de location pour une période supplémentaire. AQi n'est pas autorisée à vendre le bien sous-jacent ni à le donner en garantie. De plus, AQi doit engager les frais d'entretien nécessaires conformément aux dispositions des contrats de location.

Le tableau qui suit présente la nature des activités de location de AQi classées par type d'actifs sous-jacents :

Actifs au titre de droits d'utilisation	Nombre de biens sous- jacents loués	Durée moyenne pondérée restante (années)	Nombre de contrats de location comportant des options de prolongation	Nombre de contrats de location comportant des options d'achat	Nombre de contrats de location comportant des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice	Nombre de contrats de location comportant des options de résiliation
Terrains	1	38	1			
Matériel informatique	1	3		1		

Actif au titre de droits d'utilisation

L'actif au titre de droits d'utilisation relatif au matériel informatique est présenté dans le matériel informatique dans les immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2022, le coût de cet actif est de 2 207 520 \$ et la valeur de l'amortissement cumulé est de 2 207 520 \$. Aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée (312 732 \$ en 2021).

Obligation locative

L'obligation locative est garantie par les biens sous-jacents aux contrats de location connexes.

Les paiements de loyers contractuels non actualisés à effectuer au titre d'obligation locative se présentent comme suit :

	Moins de 1 an \$	1 à 2 ans \$	2 à 3 ans \$	3 à 4 ans \$	4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
31 décembre 2022	236 375	249 326	160 274				645 975
31 décembre 2021	146 053	215 175	249 185	180 872			791 285

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

15 - CONTRATS DE LOCATION (suite)

L'obligation locative est présentée comme suit à l'état de la situation financière :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Partie courante	216 312	118 830
Partie non courante	<u>395 484</u>	<u>608 567</u>
	<u>611 796</u>	<u>727 397</u>

La charge d'intérêts incluse dans les paiements de loyers contractuels non actualisés à effectuer au titre d'obligation locative s'élève à 34 179 \$ (63 888 \$ en 2021).

Paiements de loyers qui ne sont pas comptabilisés comme des obligations locatives

AQi a choisi de ne pas comptabiliser d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme (c'est-à-dire les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins) et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements effectués aux termes de ces contrats de location sont comptabilisés en charges de manière linéaire. En outre, certains paiements de loyers variables ne peuvent être comptabilisés comme des obligations locatives et sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont versés.

La charge liée aux paiements qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative s'établit comme suit :

	<u>2022</u>
	\$
Contrats de location à court terme	68 353
Contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	17 735
Paiements de loyers variables	<u>3 141 915</u>
	<u>3 228 003</u>

Les paiements de loyers variables qui sont comptabilisés en charges du fait qu'ils ne sont pas comptabilisés comme une obligation locative comprennent les loyers fondés sur les produits des activités ordinaires comme il est décrit ci-dessous :

- AQi loue les installations aéroportuaires en vertu d'un bail avec Transports Canada depuis le 1er novembre 2000. Le loyer est établi en fonction d'un pourcentage progressif variant selon les différents paliers de produits. Les produits excluent les intérêts créditeurs, ces derniers étant inférieurs aux intérêts débiteurs. Les paliers de produits et les pourcentages convenus sont les suivants :

	<u>%</u>
Paliers de produits	
0 à 5 M\$	0
5 à 10 M\$	1
10 à 25 M\$	5
25 à 100 M\$	8
100 à 250 M\$	10
250 M\$ et plus	12

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

15 - CONTRATS DE LOCATION (suite)

En raison de la pandémie de COVID-19, Transports Canada a fait un amendement au bail foncier, plus précisément à la clause du calcul du loyer. En vertu de cet amendement, aucun loyer n'était à verser à Transports Canada pour l'exercice 2021. Sans cet amendement au bail, le loyer aurait été de 606 527 \$. Pour l'exercice 2022, c'est le retour au calcul traditionnel comme il est décrit ci-dessus.

Les sorties de trésorerie pour tous les contrats de location pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 s'élèvent à 917 951 \$ (69 047 \$ en 2021).

Contrats de location simple en tant que bailleur

AQi loue des terrains et des bâtiments aéroportuaires à des sous-locataires. Les produits de ces sous-locations totalisent 3 824 114 \$ (3 519 626 \$ en 2021).

Bien que les risques associés aux droits que AQi conserve à l'égard des biens sous-jacents ne soient pas considérés comme significatifs, AQi déploie néanmoins des stratégies afin de les réduire le plus possible. Par exemple, elle veille à ce que tous les contrats renferment des clauses qui exigent que le bailleur la dédommage en cas d'usure excessive du bien au cours de la durée du contrat de location. De plus, pour les terrains où des services d'avitaillement sont offerts, les contrats renferment des clauses de garantie environnementale pour remise en état du site au départ des locataires.

Les contrats de location ne sont pas résiliables ou peuvent être résiliés uniquement moyennant des frais de résiliation considérables. La durée standard des contrats varie selon le type de sous-location effectuée. Pour ce qui est des contrats de location dans le terminal, la période varie de 1 à 10 ans à compter de la date de début du contrat, alors que la durée moyenne des contrats relatifs aux terrains est de 30 ans, à l'exception d'un contrat dont la durée est de 60 ans.

16 - ENGAGEMENTS

AQi s'est engagée, d'après des contrats de service échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2027, à verser une somme de 39 600 460 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 10 115 789 \$ en 2023, à 8 080 964 \$ en 2024, à 8 425 449 \$ en 2025, à 6 376 540 \$ en 2026 et à 6 601 718 \$ en 2027.

De plus, AQi s'est engagée à verser 3 161 369 \$ au cours du prochain exercice pour des contrats de construction.

Les engagements relatifs au bail avec Transports Canada, tel que décrit à la note 15, ne sont pas considérés jusqu'au terme du bail, mais seulement selon les prévisions des cinq prochaines années.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

17 - INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT GLOBAL

Biens et services

Au cours de l'exercice précédent, Transports Canada, en vertu du Fonds d'aide pour les aéroports, a accordé à AQi une aide financière de 4 245 000 \$ qui a été comptabilisée à l'encontre des biens et services.

Produits financiers

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière se détaillent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts sur l'encaisse	140 652	38 963
Produits d'intérêts sur les dépôts à terme	1 722 094	1 191 025
Produits d'intérêts sur les effets à recevoir	116 960	127 912
	<u>1 979 706</u>	<u>1 357 900</u>

Charges financières

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière se détaillent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Charges d'intérêts sur les emprunts et l'obligation locative	13 780 489	13 380 622
Produits d'intérêts sur la subvention à recevoir afférente à un emprunt	(825 320)	(954 772)
Amortissement des coûts de transaction	150 999	122 861
	<u>13 106 168</u>	<u>12 548 711</u>

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable des montants présentés dans l'état de la situation financière se rapporte aux catégories d'actifs et de passifs qui suivent :

Actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

	<u>Taux d'intérêt et échéance</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
		\$	\$
Courants			
Encaisse		7 332 903	4 485 616
	Taux moyen pondéré de 2,56 % (1,00 % en 2021)		
Dépôts à terme		57 760 427	57 204 579
Débiteurs (note 7)		8 414 686	5 475 519
Subventions à recevoir (note 8)		3 662 782	4 062 502
Effets à recevoir		<u>116 667</u>	<u>116 667</u>

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

		<u>77 287 465</u>	<u>71 344 883</u>
Non courants			
	Taux moyen pondéré de 2,78 % (1,70 % en 2021), échéant à différentes dates jusqu'en 2027	27 600 000	40 000 000
Dépôts à terme			
	Taux d'un prêt hypothécaire résidentiel majoré de 5,25 %	1 275 000	1 391 667
Effets à recevoir			
Subventions à recevoir (note 8)		24 214 798	27 579 216
		53 089 798	68 970 883
		130 377 263	140 315 766

Effets à recevoir

Les actifs financiers au coût amorti comprennent un effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose, portant intérêt au taux d'un prêt hypothécaire résidentiel de cinq ans majoré de 5,25 % (8,04 %; 8,14 % au 31 décembre 2021), encaissable par des versements mensuels de 9 722 \$ jusqu'en janvier 2033 suivis de 333 versements mensuels de 1 \$, et échéant le 30 octobre 2060. La portion encaissable à court terme est de 116 667 \$.

Au cours de l'exercice précédent, AQi a procédé à la radiation d'un effet à recevoir pour un montant de 413 461 \$, ce qui a donné lieu à une perte de valeur des actifs financiers comptabilisée dans le résultat global.

Passifs financiers

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Courants		
Créditeurs, excluant les salaires, les vacances et les avantages sociaux à payer ainsi que les taxes à la consommation à payer (note 10)	15 078 623	12 909 945
Dépôts de clients		55 000
Emprunts (note 12)	5 606 498	6 014 138
	20 685 121	18 979 083
Non courants		
Dépôts de clients	697 614	667 614
Emprunts (note 12)	350 125 368	355 582 312
	371 508 103	375 229 009

La juste valeur des instruments financiers non courants est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Aéroport de Québec inc.
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2022
 (en dollars canadiens)

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes et les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées lors de la période de présentation de l'information financière précédente. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Dépôts à terme, subventions à recevoir, effets à recevoir, dépôts de clients et emprunts

La juste valeur des dépôts à terme est de 84 912 000 \$ (98 534 000 \$ au 31 décembre 2021) et a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments financiers similaires ayant la même durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur des subventions à recevoir, des effets à recevoir et des dépôts de clients a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments financiers similaires ayant la même durée jusqu'à l'échéance, et elle se rapproche de la valeur comptable. La juste valeur des emprunts est de 321 035 000 \$ (394 941 000 \$ au 31 décembre 2021) et a été déterminée par l'actualisation des flux monétaires contractuels aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des emprunts similaires.

Risques découlant des instruments financiers

AQi est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de AQi sont résumés précédemment par catégorie. Les principaux types de risques sont le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les membres de la direction de AQi gèrent les risques en étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de AQi en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. Les échéances des placements financiers de AQi sont toutes inférieures à cinq ans.

AQi ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels AQi est exposée sont décrits ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison de variations des taux d'intérêt.

Les dépôts à terme et les subventions à recevoir portent intérêt à taux fixe et exposent donc AQi au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Puisque les instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de la juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

L'effet à recevoir en vertu d'une convention d'emphytéose et les emprunts à terme portent intérêt à taux variable et exposent donc AQi au risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Conformément à ses politiques, AQi vise à atténuer l'exposition de son financement à long terme au risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les emprunts à plus long terme portent donc intérêt à taux fixe.

La direction estime que des fluctuations des taux d'intérêt de 1 % n'auraient pas d'incidence importante sur le résultat de AQi.

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de AQi manque à l'une de ses obligations.

Le risque de crédit associé aux créances clients est généralement diversifié, puisque AQi négocie avec un grand nombre d'établissements.

L'exposition maximale de AQi au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture.

AQi a pour politique de traiter uniquement avec des parties solvables. La direction de AQi estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de clôture, est bonne.

Aucun actif financier de AQi n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

AQi applique le modèle simplifié d'IFRS 9 pour comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie de toutes les créances clients, étant donné que ces éléments ne comportent pas une composante financement importante.

Lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les créances clients ont été évaluées sur une base collective puisqu'elles partagent des caractéristiques de risque de crédit communes. Elles ont été regroupées en fonction du nombre de jours depuis lesquels elles sont en souffrance et de l'emplacement géographique du client.

Les taux de pertes de crédit attendues sont fondés sur le profil de paiement lié aux ventes des 60 mois précédant les 31 décembre 2022 et 2021 respectivement, ainsi que sur les taux historiques de pertes de crédit au cours de cette période. Les taux historiques sont ajustés afin de refléter les facteurs macroéconomiques actuels et prospectifs qui influent sur l'aptitude du client à régler les montants dus.

AQi tient compte des perspectives économiques des régions desservies par sa clientèle ainsi que des décisions économiques se passant dans l'industrie de l'aviation tant au Canada qu'à l'international, par exemple, une fusion de deux compagnies aériennes, une entente de partage de code (*codeshare*) ou une alliance, une rationalisation des opérations, etc.

AQi a donc ajusté les taux de pertes historiques en fonction des variations prévues de ces facteurs.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

18 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les créances clients sont sorties de l'état de la situation financière, autrement dit décomptabilisées, lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Le défaut de paiement dans les 120 jours suivant la date de la facture, la non-communication de la part du client et l'absence d'engagement auprès de AQi quant à un arrangement de paiement alternatif sont, entre autres, considérés comme des indicateurs qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que AQi ne puisse respecter ses engagements. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que AQi dispose des sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, AQi établit annuellement des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie.

AQi considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie et les créances clients. L'encaisse, les dépôts à terme et les créances clients actuelles de AQi excèdent de façon significative les besoins courants en sortie de trésorerie.

Au 31 décembre 2022, les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés de AQi (y compris les versements d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	2022			
	Courants		Non courants	
	<u>Moins de 6 mois</u>	<u>6 à 12 mois</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs, excluant les salaires, les vacances et les avantages sociaux à payer	14 883 574	195 049		
Dépôts de clients			697 614	
Emprunts	9 584 539	9 555 739	166 160 304	370 835 903
	24 468 113	9 750 788	166 857 918	370 835 903
	2021			
	Courants		Non courants	
	<u>Moins de 6 mois</u>	<u>6 à 12 mois</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs, excluant les salaires, les vacances et les avantages sociaux à payer	12 017 825	892 120		
Dépôts de clients			667 614	
Emprunts	10 151 116	9 613 339	163 140 827	392 873 325
	22 168 941	10 560 459	163 808 441	392 873 325

19 - GESTION DU CAPITAL

Dans ses opérations de gestion du capital, AQi vise l'atteinte de ces objectifs :

Aéroport de Québec inc. Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

19 - GESTION DU CAPITAL (suite)

- Dégager le capital nécessaire lui permettant de développer et d'améliorer les services aériens et aéroportuaires afin d'assurer un service de qualité aux passagers;
- Maintenir une structure de capital souple lui permettant d'obtenir du financement afin de développer ses infrastructures et son patrimoine foncier;
- Maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière.

Le capital de AQi est constitué des actifs nets, de l'obligation locative et des emprunts totalisant 429 435 647 \$ (447 968 219 \$ au 31 décembre 2021).

Afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs, la direction de AQi :

- produit et dépose auprès du conseil d'administration les prévisions financières à court et à long terme;
- produit et dépose trimestriellement auprès du conseil d'administration les états financiers ainsi que le rapport de gestion sur les activités, et fait le suivi des prévisions financières;
- révise périodiquement la tarification de ses services.

20 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT

Les ajustements suivants pour les éléments sans effet de trésorerie ont été apportés au résultat afin d'obtenir les flux de trésorerie opérationnels :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Débiteurs	(2 939 166)	(935 206)
Fournitures en stock	(144 507)	(140 486)
Frais payés d'avance	(91 888)	(42 166)
Créditeurs, excluant les fournisseurs afférents aux immobilisations corporelles	5 586 152	(112 957)
Produits reportés	(154 865)	(292 231)
Dépôts de clients	(25 000)	(30 744)
	<u>2 230 726</u>	<u>(1 553 790)</u>

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

21 - RAPPROCHEMENT DES ACTIFS ET PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	Emprunts	Obligation locative	Subventions à recevoir	Total
	\$	\$	\$	\$
1er janvier 2022	361 596 450	727 397	(31 641 718)	330 682 129
Flux de trésorerie				
Encaissements				
Remboursements	(2 250 000)	(115 601)		(2 365 601)
Coûts de transaction	(1 445)			(1 445)
Éléments non monétaires				
Subventions attribuées aux remboursements des emprunts	(3 764 138)		3 764 138	
Amortissement des coûts de transaction	150 999			150 999
31 décembre 2022	355 731 866	611 796	(27 877 580)	328 466 082
	Emprunts	Obligation locative	Subventions à recevoir	Total
	\$	\$	\$	\$
1er janvier 2021	318 569 874	738 164	(35 816 037)	283 492 001
Flux de trésorerie				
Encaissements	50 000 000			50 000 000
Remboursements	(2 250 000)	(10 767)		(2 260 767)
Coûts de transaction	(671 966)			(671 966)
Éléments non monétaires				
Subventions obtenues				
Subventions attribuées aux remboursements des emprunts	(4 174 319)		4 174 319	
Amortissement des coûts de transaction	122 861			122 861
31 décembre 2021	361 596 450	727 397	(31 641 718)	330 682 129

22 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de AQi comprennent ses administrateurs, ses principaux dirigeants ainsi que les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des membres du personnel de AQi.

Aéroport de Québec inc.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2022
(en dollars canadiens)

22 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de AQi comprennent les administrateurs et les membres de la direction. La rémunération des principaux dirigeants se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Salaires, primes et indemnités de fin d'emploi	1 859 873	1 476 153
Coût des avantages sociaux	155 480	141 063
Avantages postérieurs à l'emploi	72 566	70 776
Jetons de présence et honoraires des administrateurs	<u>329 642</u>	<u>370 126</u>
Total de la rémunération	<u>2 417 561</u>	<u>2 058 118</u>

Transactions liées aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le régime à prestations définies constitue une partie liée, de même que le régime à cotisations définies. Les transactions de AQi avec les régimes de retraite comprennent les cotisations versées aux régimes qui sont présentées à la note 14. AQi n'a conclu aucune autre transaction avec les régimes de retraite, et aucun solde n'est impayé, sauf les cotisations du dernier mois de l'exercice, qui sont payées au cours du mois suivant la fermeture.